Image not found or type unknown

Panne boite de transfert hs

Par **Framery romuald**, le **18/06/2017** à **10:10**

Suite à une panne de mon Chevrolet captiva dont la boite de transfert hs passage d un expert de la garantie longue durée mon véhicule à 3 ans et demi rapport coût des réparations refusé conclusion différentiel d usure de pneus avant (80%d usure et arrière 10%d usure) on nous soupçonné d avoir changer le tain arrière et non l avant Comme c est un 4x4 permanent ils doivent être changer par 4 !!! Alors que ce sont nos pneus d origine la voiture a été acheté neuve !!! Nous n avons pas changer les pneus arrière !!! Comment prouver que son rapport est erroné et pouvoir prétende la prise en charge ??? Y a t il des indices qui puisse prouver que nous n avons pas changer nos pneus arrière ?? Quel recours svp ?? La facture est de 5700 euros énorme pour nous .

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés